

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 27 juillet 2016 complétant l'arrêté du 3 mai 2016 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté

NOR : AFSZ1630603A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2015-1880 du 30 décembre 2015 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2016 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté :

1°) Représentants des collectivités territoriales :

a) Au titre du I (3° b) de l'article D. 1432-15

M. François SAUVADET, titulaire ; Mme Hélène PELISSARD, suppléante ; Mme Chantal TORCK, suppléante.

M. Alain LASSUS, titulaire ; M. Michel WEYERMANN, suppléant ; Mme Nadine BATHELOT, suppléante, désignés par le président de l'Assemblée des départements de France.

b) Au titre du I (3° c) de l'article D. 1432-15

M. Jean-Marie LE BRETTON, titulaire ; M. Gilles CARRE, suppléant, désignés par l'Association des maires de France.

Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 27 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le secrétaire général
des ministères chargés des affaires sociales,
P. RICORDEAU